

Lettre ouverte des associations aux décideurs

- Avril 2018 -

Poursuivons la généralisation du Service Civique !

Le groupe de travail mis en place par le Président de la République sur le projet de Service National Universel va bientôt rendre ses conclusions et le débat bat son plein. C'est l'occasion pour nous tous, acteurs associatifs et mouvements de jeunesse, de réaffirmer une conviction plus forte que jamais : un SNU sans développement massif du Service Civique n'aurait pas de sens !

Pourquoi ?

Tout d'abord parce que le Service Civique et le projet de SNU ont pour grande partie les mêmes objectifs... En parlant du projet de SNU, Emmanuel Macron parle de « *donner à notre jeunesse la possibilité de se réunir autour d'un enjeu commun en abattant toutes les barrières sociales* » et d'avoir « *des grandes causes à défendre, des combats à mener dans les domaines social, environnemental, culturel...* ». Ce sont ces mêmes objectifs qui ont prévalu à la création du Service Civique en 2010. Depuis huit ans maintenant, il permet justement aux jeunes engagés de se mobiliser sur des causes qui leur tiennent à cœur, et d'aller à la rencontre des autres, de se confronter à la diversité, renforçant ainsi la cohésion sociale dont notre pays a plus que jamais besoin.

Ensuite parce que le Service Civique a fait la preuve de son efficacité en créant un espace d'engagement qui s'adapte parfaitement aux envies d'implication des jeunes Français au service de l'intérêt général. Il permet par ailleurs aux associations, comme aux services publics, de pouvoir démultiplier leurs actions par la mobilisation de jeunes aux compétences variées sur une durée adaptée aux besoins du terrain (6-12 mois). Le taux de satisfaction des jeunes après leur service est proche des 100%. Et six mois après leur service, 70% des jeunes sont en emploi ou en formation, plus confiants dans leur avenir, ayant muri leur projet de vie, et se sentant mieux armés pour s'y lancer. Le Service Civique permet une véritable expérience pratique de la fraternité par le « faire ensemble », il est aujourd'hui un pilier essentiel pour notre cohésion nationale. Il permet à des jeunes qui ne s'engageaient pas de le faire, il développe l'esprit de responsabilité et de citoyenneté, et permet à bon nombre d'entre eux, notamment dans nos quartiers populaires, de se sentir « appartenir à la communauté nationale » pour la 1^{ère} fois...

Enfin, parce qu'il serait étonnant pour un gouvernement pragmatique de vouloir développer un nouveau « service national », sans développer ce Service Civique là, qui est reconnu comme l'une des politiques publiques les plus innovantes des dix dernières années. Le Service Civique étant par ailleurs inspiré de l'expérience précurseur d'associations de terrain, véritables « innovatrices sociales » (ce qui explique en grande partie sa réussite), et qui fait aujourd'hui consensus : il en va de la cohérence et de l'efficacité de nos politiques publiques.

Or, il reste tant à faire pour rendre ce Service Civique « accessible à tous » comme le Président Macron s'y est engagé pendant la campagne présidentielle... Alors que 67%¹ des jeunes se déclarent intéressés pour s'engager en Service Civique, aujourd'hui seuls 15 % des jeunes d'une classe d'âge ont la possibilité de le faire (150 000 missions proposées). Si les jeunes sont prêts à s'engager, encore faut-il que la société soit en capacité de leur proposer des missions adaptées, de qualité et en nombre

¹ Sondage IPSOS pour l'agence du Service Civique – décembre 2016

suffisant. Le *Conseil Economique Social et Environnemental (CESE)* comme la *Plateforme Inter-associative pour le Service Civique* avaient d'ailleurs formulé des propositions concrètes pour réussir cette généralisation du Service Civique². Améliorer ensemble le Service Civique pour en faire pour tous une étape de mixité sociale et d'apprentissage du collectif, rendre cette expérience accessible à tous – y compris les jeunes peu ou pas qualifiés, les jeunes de nos quartiers prioritaires, les jeunes en situation de handicap, les jeunes réfugiés etc. – permettra d'en faire un véritable « creuset » de notre République.

Aussi, **nous invitons le Président de la République à confirmer, dans le cadre des annonces à venir sur un éventuel Service National Universel, son engagement à poursuivre le développement massif du Service Civique**, pour qu'il devienne une étape naturelle du parcours de tous nos jeunes, connu de tous et vraiment accessible à terme aux quelques 500 000 jeunes qui souhaitent s'y engager chaque année. Il s'agit de l'avenir de notre jeunesse et de notre cohésion nationale. Une occasion unique de relever le défi de la société de l'engagement...

Le Service Civique en quelques mots

Inspiré de l'expérience d'associations, le Service Civique permet aux jeunes de 16 à 25 ans (30 pour les jeunes en situation de handicap), de s'engager 6 à 12 mois sur des missions d'intérêt général au sein d'associations ou services publics, tout en bénéficiant d'une formation civique et citoyenne complémentaire pratique et incarnée, et d'un accompagnement au projet d'avenir. Les jeunes sont indemnisés et consacrent au minimum 24 h par semaine à cet engagement. Le Service Civique se révèle le plus souvent être, outre une césure d'engagement citoyen dans les parcours des jeunes, une véritable expérience de vie collective et de mixité sociale.

Contact pour le collectif : Romain Slitine : romain@slitine.com – 06 37 79 19 58

² <http://lemouvementassociatif.org/wp-content/uploads/2017/03/nos-associations-mobilisees-pour-le-service-civique-universel.pdf>

Les premières organisations signataires :

